



Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Termes de référence

Suivi technique de l'aménagement de deux (2) espaces verts à Rosso

I. Contexte

Le projet **FLEURIR - Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental, économique et social Intégré de Rosso**, est financé par l'Union européenne (n° de contrat CSO-LA/2020/420-76) dans son Programme de « Villes Durables » et exécuté par le partenariat triangulaire composé du Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), la Commune de Rosso Mauritanie et la Commune de Podor.

Le projet a comme objectif général de Consolider la gouvernance pour un développement urbain intégré et durable de Rosso à travers des actions de coopération triangulaire de collectivités locales et la valorisation de la ressource transfrontalière du Fleuve.

Les présents Termes de référence s'encadrent dans le deuxième des trois axes du projet :

- Renforcer et consolider la bonne gouvernance sociale et environnementale de Rosso-Mauritanie avec l'appui des villes paires partenaires dans la gestion et mise en œuvre efficace de ses affaires urbaines en concertation et avec la participation active de ses habitants.
- **Ecologiser le paysage naturel, l'activité économique de Rosso et son entourage à travers l'instauration de mécanismes pour la protection et valorisation de ses ressources endogènes.**
- Améliorer ainsi l'employabilité et l'inclusion sociale à travers l'appui d'activités économiques innovantes propres et circulaires respectueuses de l'environnement.

Cette prestation trouve sa place dans l'**activité A.2.3. Aménagement écologique et rentabilisation économique en espace vert.**

L'activité contribuera à la réalisation du deuxième résultat (R2) : « L'approche écologique de la ville est promue, en améliorant la gestion des infrastructures, du paysage et du fleuve en tant que facteur de développement économique, social et environnemental.





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

II. Objectif global

Assurer une exécution optimale des travaux d'aménagement de deux (2) espaces verts à Rosso incluant un volet de construction en Briques de Terre Comprimée (BTC), dans le respect des normes techniques, des délais impartis, et du budget alloué.

III. Objectifs spécifiques

- Superviser et contrôler la réalisation des travaux.
- Coordonner efficacement les approvisionnements et l'utilisation des ressources.
- Produire des rapports détaillés et réguliers sur l'avancement des travaux.
- Organiser des réunions de chantier pour garantir une communication fluide entre les parties prenantes.
- Assurer la livraison des infrastructures conformément aux exigences techniques et environnementales.

IV. Résultats attendus

1. Suivi rigoureux de la qualité des travaux

- Une supervision technique qui garantit l'exécution des travaux conformément aux plans, spécifications techniques, et normes environnementales.

2. Respect des délais et optimisation des ressources

- Coordination efficace des approvisionnements et des travaux, permettant une progression harmonieuse sans retard ni gaspillage de ressources.

3. Rapports de suivi complets et exploitables

- Production de rapports hebdomadaires et mensuels détaillant l'état d'avancement, les problématiques rencontrées et les solutions apportées, pour assurer une traçabilité et une gestion optimale du projet.

4. Communication fluide entre les parties prenantes

- Organisation régulière de réunions de chantier, assurant une collaboration efficace et une prise de décision rapide pour résoudre les problèmes éventuels.

5. Conformité des infrastructures livrées

- Garantie que les espaces verts aménagés respectent les exigences techniques et environnementales, assurant leur fonctionnalité et leur pérennité.

6. Gestion proactive des risques





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

- Anticipation et résolution des risques potentiels, réduisant les impacts négatifs sur le calendrier, le budget, ou la qualité des travaux.

7. Préparation et validation des réceptions de travaux

- Supervision des étapes de réception provisoire et définitive, avec une prise en compte rigoureuse des observations et corrections avant validation finale.

V. Tâches et responsabilités

Suivi des Travaux

- Contrôler l'exécution des travaux conformément aux plans, devis et spécifications techniques.
- Vérifier la qualité des matériaux et des ouvrages réalisés.
- Veiller au respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement.
- Effectuer des visites régulières sur le site pour inspecter les différentes étapes des travaux.

Élaboration des Rapports de Chantier

- Rédiger des rapports hebdomadaires et mensuels détaillant l'avancement des travaux, les éventuelles difficultés rencontrées, et les solutions apportées.
- Documenter les écarts entre le planning initial et l'état d'avancement réel, et proposer des mesures correctives.
- Appuyer les rapports par des photographies et des relevés précis.

Coordination des Approvisionnements

- Gérer efficacement les ressources nécessaires (matériaux, équipements, main-d'œuvre).
- Planifier et suivre les livraisons pour éviter toute interruption des travaux.
- Vérifier la conformité des approvisionnements avec les spécifications techniques.

Organisation des Réunions de Chantier

- Préparer et animer les réunions hebdomadaires avec les acteurs concernés (entrepreneurs, ingénieurs, maîtres d'ouvrage).
- Rédiger et partager des comptes rendus pour suivre les décisions prises et les actions à mener.
- Veiller à ce que toutes les parties prenantes soient informées des progrès réalisés et des éventuels ajustements.

Gestion des Risques





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

- Identifier les risques potentiels (techniques, environnementaux ou financiers) et proposer des mesures d'atténuation.
- Réagir rapidement aux problèmes sur le chantier pour limiter les impacts sur le projet.

Suivi Environnemental et Social

- Vérifier que les activités de reboisement respectent les normes environnementales et sont réalisées dans les zones identifiées.
- Veiller à ce que les travaux ne causent pas de nuisances à la population locale ni à l'environnement.

Préparation de la Réception des Travaux

- Superviser les étapes de réception provisoire et définitive des travaux.
- S'assurer que toutes les observations ou corrections éventuelles sont prises en compte avant la réception finale.

VI. Information et documents fournis au prestataire

Assurer une exécution optimale des travaux d'aménagement de deux (2) espaces verts à Rosso, dans le respect des normes techniques, des délais impartis, et du budget alloué. Le FAMSI mettra à disposition du prestataire tous les documents nécessaires à sa mission et principalement :

- Le/ les dossiers d'appel d'offres ;
- Les documents techniques autres que ceux figurant dans les dossiers d'appel d'offres ;
- La copie des marchés de travaux y compris les offres présentées par les entreprises.

VII. Produits livrables

1. Un plan de travail à fournir au plus tard deux (2) semaines après la signature du contrat ;
2. Deux (2) rapports mensuels d'avancement des travaux (mois 1 et 2 du chantier) ;
3. Deux (2) rapports mensuels d'avancement des travaux (mois 3 et 4 du chantier) ;
4. Un (1) rapport final de prestation à fournir au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.

(i) Plan de travail

Le prestataire établira, dans les deux (2) semaines qui suivent son ordre de service, un rapport d'établissement qui décrira son plan de travail pour la conduite et la supervision des travaux.

Le consultant montrera dans cette méthodologie l'adéquation des ressources humaines mobilisées avec les activités à prévoir dans les différentes phases essentielles de la construction.





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Les différentes phases de cette méthodologie devront être visualisées sur un planning. Celui-ci doit faire apparaître clairement le chronogramme d'intervention de chaque prestataire pour :

- Analyser la pertinence de ces interventions
- Faciliter la vérification des rendements d'exécution de ces interventions.

(ii) Rapports mensuels d'avancement des travaux

Le consultant récapitule les données suivantes :

- Tous les aspects remarquables du déroulement général des travaux
- Une vision qualitative des travaux réalisés.
- Les rendements de la main d'œuvre par poste du budget du chantier.
- Le nombre d'heures de travail générés (en homme /jour).
- Le bilan d'exécution de matériaux prévus dans le chantier.
- Les informations relatives à l'utilisation et l'état de conservation des matériels et équipements de sécurité personnelle.
- La qualité des travaux et l'appréciation générale sur l'entreprise.

Le rapport doit être accompagné des plans de récolement et des photos des ouvrages avant et après travaux aux mêmes endroits. Il donnera également son appréciation globale sur la qualité des travaux et le respect par l'entreprise du délai contractuel.

VIII. Durée, honoraires et modalités de paiement

Le prestataire est tenu d'assurer sa mission de supervision jusqu'à la réception provisoire des travaux. La durée de la prestation est estimée à cinq (5) mois. Si les délais de construction dépassent cette date, le prestataire bénéficiera d'un avenant pour couvrir la période de travail supplémentaire.

La prestation sera réalisée sous la supervision du FAMSI, et en collaboration avec l'équipe du projet à Rosso, l'équipe municipale et le Comité du Fonds Vert, constitué par le projet.

La prestation est à prix global et forfaitaire, non révisable et non actualisable pour l'ensemble des tâches et produits décrits dans les présents termes de références. Le coût de l'activité sera fixé dans le contrat de prestation de service auquel seront annexés les présents termes de références. Le prestataire couvrira ses besoins de déplacement à Rosso. Toutes taxes, impôts et droits divers sont inclus aussi dans ces prix. Le prestataire sera rémunéré en Ouguiyas (MRU).

L'offre du soumissionnaire reste valable pendant un délai de deux (2) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des soumissions.





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Le prestataire dans son offre financière doit spécifier le montant global de la prestation et celui afférent à la réalisation de chacune des phases décrites ci-dessus.

Pour percevoir ses rémunérations, le prestataire devra adresser des factures signées à FAMSI selon les indications suivantes :

- Paiement 1 : A la remise du produit 1 de 40% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 2 : A la remise du produit 2 de 20% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 3 : A la remise du produit 3 de 20% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 4 : A la remise du produit 4 de 20% de la valeur total du contrat.

Les paiements seront réalisés par chèque ou par virement bancaire au nom de la personne ou structure assurant la prestation.

IX. Profil et Expériences

Ingénieur en génie civil avec au moins cinq (5) années dans des projets similaires ;

Excellente connaissance des matériaux locaux, notamment les briques en terre comprimée (BTC) ;

Compétences avérées en gestion de projet et en coordination de travaux ;

Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de suivi de chantier ;

Avoir une expérience pratique dans la modalité de chantier-école et dans la formation de groupe cibles de niveau éducatif hétérogène sera un atout ;

Avoir des bonnes compétences de communication orale et écrite en langue française. La maîtrise de langues locales sera un atout.

Avoir une bonne capacité à s'intégrer dans une équipe.

Être disponible pour une présence journalière sur les chantiers.

X. Documentation à fournir

- CV avec attestations des formations et expériences antérieures.
- Références
- Proposition financière détaillée (taxes, frais et charges inclus).

XI. Date de soumission des offres





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Les offres seront soumises au plus tard le 7 janvier 2025 avant 23h59 (heure d'Espagne) aux adresses e-mail: contrataciones@andaluciasolidaria.org et abamby@andaluciasolidaria.org, en indiquant le sujet « REF 297.011 Suivi technique de l'aménagement de deux (2) espaces verts à Rosso ».

XII. Attribution du service

Le contrat sera signé avec le FAMSI.

